

Espèces emblématiques

LE CASTOR D'EUROPE

Le castor d'Europe est un mammifère rongeur végétarien. Il vit à proximité de l'eau et possède un territoire de 1 à 3 km². Cette espèce a besoin d'eau permanente et de riches boisements rivulaires. Le castor est peu sensible au dérangement.

Il possède une protection nationale et est inscrit en annexe II de la Directive Européenne Habitats.

Intensément piégée, cette espèce avait complètement disparu du bassin de la Loire vers 1870.

Il est revenu à partir de réintroductions dans les années 1970 (lâchers en 1973 à Blois) puis 1994 dans la plaine du Forez suite au lâcher de 13 individus à l'écopôle du Forez par la FRAPNA.

Dans le roannais, le castor (issus des réintroductions de Blois) est connu sur l'ensemble du fleuve depuis 300 m en aval de Villerest jusqu'à la limite départementale.

Dans la plaine du Forez, le Castor d'Europe est présent sur l'ensemble du fleuve et remonte les principaux affluents (Lignon, Vizezy, Aix...). Il s'installe sur le cours du Fleuve lui même ainsi que les plans d'eau le jouxtant.

Le barrage de Grangent constitue un ouvrage infranchissable, empêchant toute colonisation naturelle de Castor en amont (*Le castor sur le bassin de la Loire– ONCFS*).

Les problèmes qui peuvent limiter son extension et sa survie sont l'urbanisation dense et le franchissement des infrastructures (routes, barrages).

LOUTRE

La Loutre d'Europe est un des plus gros mustélidé de France, protégée depuis 1981.

C'est une espèce ubiquiste vivant à proximité des zones aquatiques qui nécessite une certaine tranquillité et d'un couvert végétal.

La Loutre est récemment réapparue (2005) dans le Haut Pilat (bassin de la Semène et Aurec sur Loire) après sa disparition au début des années 90. la qualité de l'eau est un facteur important pour sa présence. L'urbanisation, le franchissement des routes peut poser un problème à cette espèce.



OMBRE COMMUN

L' Ombre Commun est une espèce dite vulnérable. Elle est soumise, bien plus que la truite, aux impacts des aménagements des cours d'eau et des pollutions. Sa régression, généralisée en Europe, traduit la dégradation de son habitat et en fait un très bon indicateur de la qualité des cours d'eau.

On retrouve, sur notre périmètre, l'Ombre commun sur un linéaire de l'Aix et sur le Lignon jusqu'à Boën (500 à 600 individus à l'hectare).

Les Ombres de ces sites apparaissent génétiquement différents de ceux du reste de l'Europe: les lignées ligériennes se sont maintenues intactes.

Sur l'Aix, la population est issue d'une introduction récente (pisciculture de Augerolles).

Sur le Lignon, l'Ombre du Lignon présente une spécificité qui traduit bien son caractère patrimonial de population ancestrale.

ECREVISSES À PATTES BLANCHES ET MOULES PERLIÈRES

Le secteur d'étude présente localement des milieux encore de très bonne qualité (eau et habitat), permettant d'accueillir des populations d'écrevisses à pattes blanches (*Autropotamobius pallipes*) et des moules perlières (*Margaritifera margaritifera*).

Ces espèces sont d'intérêt communautaire au titre de la directive Habitats Natura 2000 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages.

Symbole d'un milieu préservé, elles sont très souvent des isolats géographiques restreints, très menacés par l'altération des milieux et de la qualité de l'eau.

L'écrevisse à pattes blanches est une espèce à faible fécondité, sensible à une affection fongique propagée par ses concurrentes. L'écrevisse est en effet fortement concurrencée par l'écrevisse californienne (*Pacifastacus leniusculus*), introduite en 1971 sur le bassin du Rhins, qui est beaucoup moins exigeante et sensible aux pollutions. On trouve encore des écrevisses à pattes blanches dans les petits ruisseaux du Forez, des monts du Lyonnais et du Pilat (Semène). Sa concurrente gagne du terrain sur l'Aix, l'Anzon, la Semène. Ces données font l'objet d'un atlas élaboré conjointement par le CSP et la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Loire: en 2001, l'atlas recensait 35 sites à écrevisses pieds blancs sur notre périmètre SAGE, avec seulement 3% du réseau hydrographique couvert.

La moule perlière présente sur l'Aix et la Semène est, quant à elle, encore plus menacée que l'écrevisse. Elle a besoin d'un biotope particulier (fond sableux) avec des eaux oligotrophes et acides.

Des espoirs sont mis dans la protection de ces espèces, par les dispositifs réglementaires des sites Natura 2000.

La pollution des eaux (nitrates, colmatage des fonds), l'évolution des habitats sont de fortes menaces pour ces espèces.



SONNEUR À VENTRE JAUNE ET TRITON CRÊTÉ

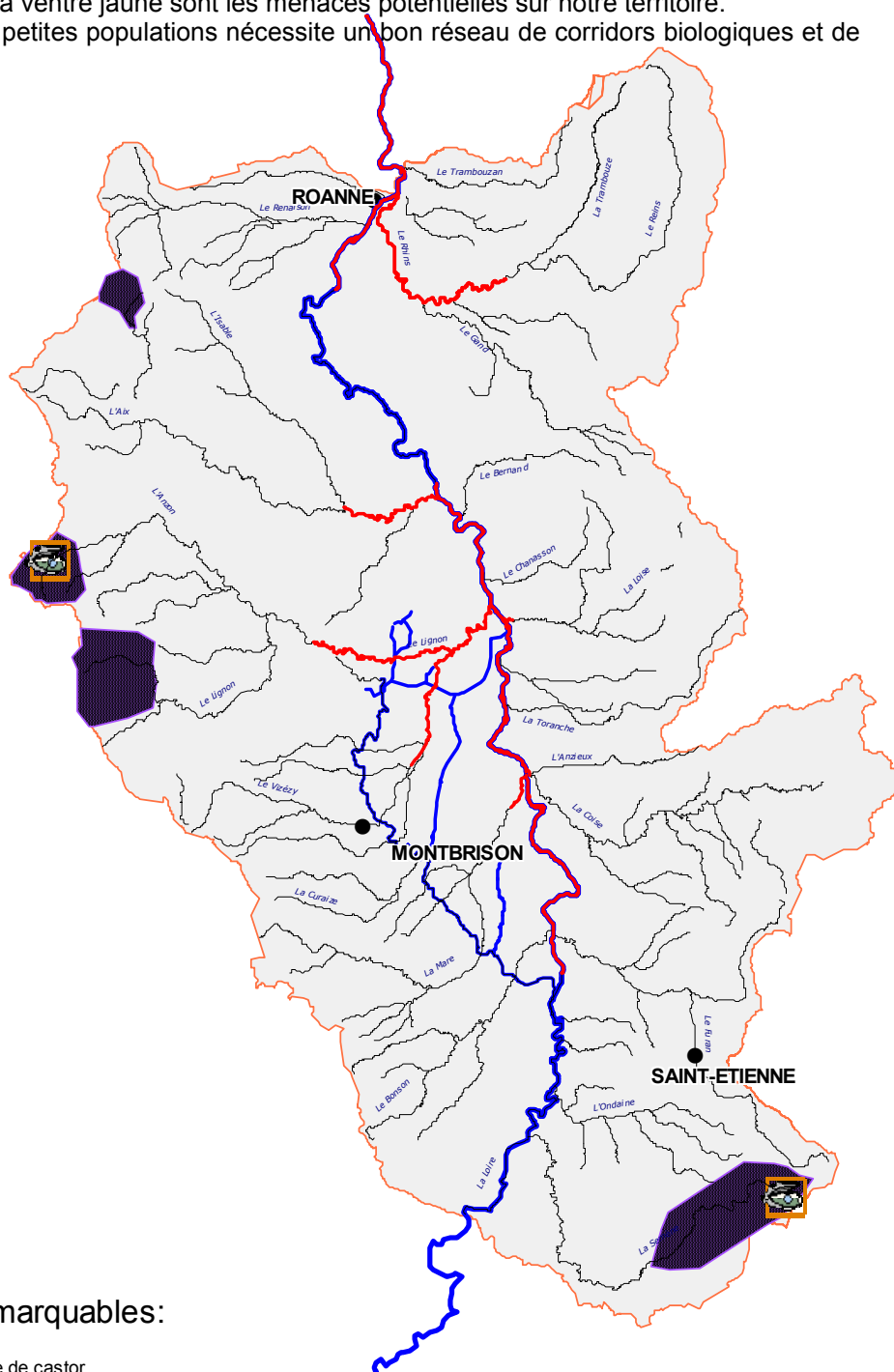
Le triton crêté est une espèce d'amphibien, plutôt du nord de la France et en régression en Europe, notamment au Nord. Il est lié à l'habitat de mares prairiales et est inscrit à l'annexe II et IV de la directive « Habitats » et à l'annexe II de la convention de Berne.

Le sonneur à ventre jaune est en régression en France et est considéré comme une espèce menacée. Il est inscrit aux annexes II de la directive "habitats" et de la convention de Berne.




Le sonneur se rencontre dans les secteurs bocagers riches en bois et zones forestières. Il affectionne tous les types de zones humides et eaux stagnantes.

La disparition des mares, le recalibrage de petits cours d'eau ou la circulation motorisée sur certains chemins pour le Sonneur à ventre jaune sont les menaces potentielles sur notre territoire.

Le cloisonnement de ces petites populations nécessite un bon réseau de corridors biologiques et de zones humides.



Espèces remarquables:

-  présence de castor
-  Présence de moules perlières
-  Présence d'écrevisses à pattes blanches

Autres espèces remarquables

Les espèces remarquables, végétales ou animales, du périmètre SAGE sont liées à des habitats naturels particuliers:

- Écosystèmes tourbeux,
- Étangs et leur bordure,
- Marais, zones humides de plaine,
- Ripisylve (Peupleraie, Saulaie)
- Cours d'eau.

ESPÈCES VÉGÉTALES

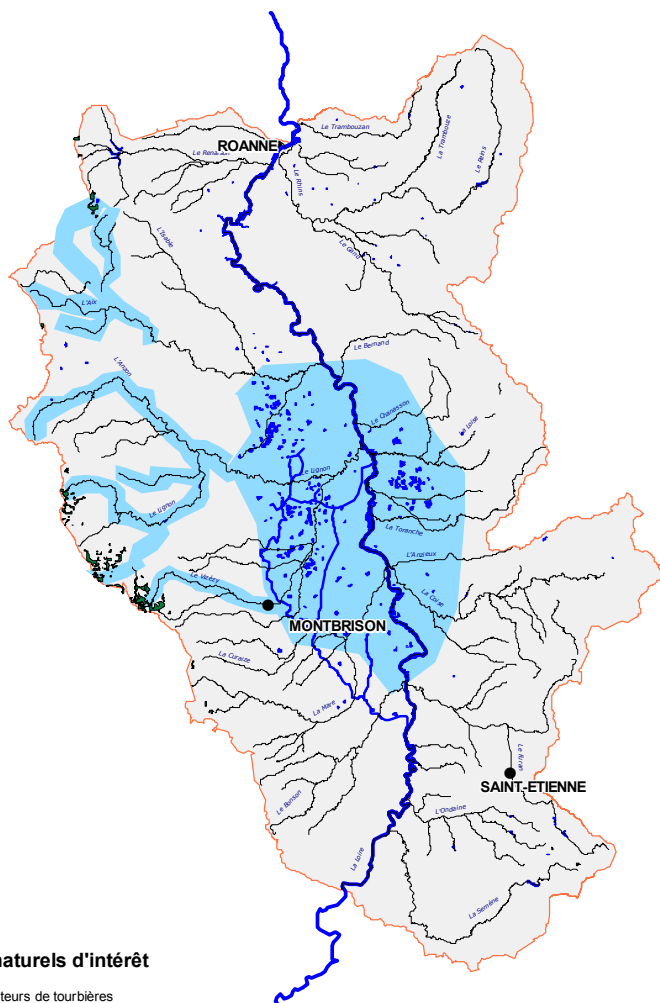
De nombreuses espèces végétales rares ou menacées se rencontrent sur les habitats caractéristiques des zones humides, cités précédemment.

Par exemple, les tourbières hébergent 17 espèces de plantes protégées sur le plan national, régional ou européen (Andromède à feuilles de polium, Rossolis à feuilles rondes, etc.).


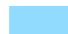


Les étangs comptent à eux seuls 27 espèces végétales à statut dont certaines sont extrêmement rares (Caldesie à feuilles de parnassie, la Marsilée à quatre feuilles.). Ce sont essentiellement dans les zones dites humides que l'on peut observer ces espèces.

Les bords de Loire accueille La limoselle aquatique (protection régionale), Le souchet de Micheli très menacé en Rhône alpes et l'herbe de St Roch (liste nationale des espèces végétales protégées).

La fougère aquatique a 4 feuilles est l'une des rares fougères aquatiques de France. Sur les 4 espèces connues, 3 sont présentes dans les étangs de la plaine du forez.



Habitats naturels d'intérêt

-  secteurs de tourbières
-  Zones humides de plaine et de vallées alluviales
-  Etangs et plans d'eau
-  cours d'eau

0 15 km



ODONATES

Les odonates ou libellules sont, de part leur biologie, des espèces caractéristiques des milieux humides lenticules ou lotiques. Elles sont aisément identifiables, comptent un nombre d'espèces réduites (une soixante pour le département) et sont assez bien connues. Certaines de ces espèces sont aujourd'hui en très fortes régressions et sont par conséquent protégées et/ou inscrites à l'annexe II de la directive Habitat. C'est le cas de *Coenagrion mercuriale*, vivant dans les petits cours d'eau à eau peu courante ou de *Oxygastra curtisii*, espèce inféodée aux grands fleuves.

PAPILLONS:

Certains papillons inscrits à la « Directive Habitats » sont strictement liés aux milieux humides: Damier de la Succise, Cuivré des marais (prairies humides), Nacré de la Canneberge (tourbières).

OISEAUX

Les principaux habitats naturels, liés à l'eau, favorables aux oiseaux sont:

- Les étangs, notamment ceux comportant des secteurs de roselières et des zones de transition marécageuse;
- Le fleuve Loire et les cours d'eau;
- Les ripisylves au bord des cours d'eau et des plans d'eau ;

La plaine du Forez , proposée comme site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux, est un site de nidification d'espèces dont certaines sont remarquables mais aussi un site d'hivernage et halte migratoire pour de nombreux oiseaux d'eau.

ÉTANGS DE LA PLAINE DU FOREZ:

De nombreuses espèces sont liées aux étangs comme le Bihoreau gris, le Busard des roseaux, le Grèbe à cou noir, la Guifette moustac et le Héron pourpré.

Sur les douze espèces de canards observées dans la plaine du Forez, 8 espèces se reproduisent sur les étangs ou les prairies voisines. Le Fuligule milouin est l'espèce la plus commune après le Canard colvert. La Nette rousse connaît une augmentation (de ces populations nicheuses dans le Forez avec en 2006, 120 à 140 couples recensés (en lien avec les aménagements effectués par les propriétaires).

Les étangs du Forez, et plus particulièrement l'étang de la Ronze, accueillent la plus importante population de Mouette rieuse de toute l'Europe occidentale avec 7000 couples.

FLEUVE LOIRE

Le fleuve Loire et ses milieux alluviaux permettent la nidification en petit nombre d'espèces comme le Petit Gravelot et probablement le Chevalier guignette sur les flots et les grèves.

Le site est également un lieu d'hivernage pour de nombreuses espèces migratrices d'oiseaux d'eau et plus particulièrement de canards que l'on peut observer en nombre important sur les étangs et sur les bords du fleuve Loire.

Cet espace est aussi une halte migratoire pour des espèces comme la Grue cendrée ou le Balbuzard pêcheur. Le fleuve Loire constitue un axe de migration privilégié.

MENACES

Ces espèces, très liées aux habitats naturels qui leur sont nécessaires pour leur cycle de vie, se voient souvent en régression du fait de:

- La disparition de ces habitats : urbanisation, modernisation des pratiques agricoles,
- La fragmentation des habitats, due à l'urbanisation, à l'implantation d'infrastructure routière.

DIAGNOSTIC

Les **espèces remarquables**, végétales ou animales (castor, loutre, écrevisses à pattes blanches, moules perlières, etc), du périmètre SAGE sont liées à des habitats naturels particuliers:

- Écosystèmes tourbeux,
- Étangs et leur bordure,
- Marais, zones humides de plaine,
- Ripisylve (Peupleraie, Saulaie)
- Cours d'eau.

Les secteurs les plus riches en habitats intéressants se situent dans les monts du Forez, du Pilat et les plaines du forez (étangs et fleuve) et du roannais (fleuve).

Ces espèces sont en régression du fait de:

- La disparition de leurs habitats (pollution des eaux, colmatage des fonds, changement de l'occupation du sol),
- De la fragmentation de ces habitats.